

PROCES VERBAL - SEANCE 19 FEVRIER 2025
BUREAU de la COMMUNAUTE de COMMUNES
BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois de février, le Bureau
exercice : de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',
33 s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans sous la présidence de
Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Martine MOREL,
26 + 1 pouvoir Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie
Sébastien GUIGUE Mme Géraldine GILLES, M. Philippe
Date de la CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Christine BUATOIS, M.
convocation : GÉRALD ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, Mme Sabine
12 février 2025 SCHEFFER, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier
BARDET, M. Éric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. Joël
CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, M. Christian CLERC, M. Jean-
Michel LONGIN, M. Mickaël CHEVREY.

Étaient excusés : M. Jean-Louis DESBORDES, Mme Françoise
JAILLET, M. Stéphane BALTES, Mme Elise MYAT, M. David
COLIN, M. Patrick LECUELLE (pouvoir donné à M. Christian
CLERC), Mme Chantal PETIOT

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

Monsieur Anthony VADOT accueille les membres du Bureau communautaire et soumet à l'approbation de ces derniers le procès-verbal du Bureau communautaire du 15 janvier 2025 transmis avec les convocations. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du Président, le Bureau communautaire désigne à l'unanimité Monsieur Mickaël CHEVREY comme secrétaire de séance.

Monsieur Anthony VADOT expose qu'exceptionnellement cette réunion ne donne pas lieu à la prise de décisions et qu'il s'agit essentiellement de préparer le prochain conseil communautaire.

Objet : Préparation du prochain conseil communautaire

Monsieur Anthony VADOT présente au Bureau communautaire les points à soumettre lors du prochain conseil communautaire sur la base d'un projet de note remis en séance.

Le Bureau communautaire valide les points proposés.

Questions diverses

Au titre des questions diverses, sont abordés les points suivants :

Présentation de la proposition Habitat 71 pour l'organisation d'un débat théâtral

Monsieur Didier LAURENCY expose : « En partenariat avec le Département de Saône et Loire et, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), Habitat 71 propose aux seniors du territoire une représentation théâtrale afin de les sensibiliser à l'adaptation de leur logement mais également aux travaux d'économie d'énergie. A la suite de l'animation théâtrale, des stands permettant un accueil personnalisé du public ainsi qu'un moment convivial seront proposés pour que chacun puisse évoquer plus précisément avec des professionnels, le sujet de l'adaptation du logement ou toute autre question relative à l'Habitat.

L'idée est de communiquer sur cette animation par le biais des mairies et CCAS dès qu'on aura la date. »

Rapport sur l'entretien des ponts et visite de terrain

Monsieur Anthony VADOT rappelle les consignes à faire passer aux adjoints et agents techniques des communes pour assurer la pérennité des ouvrages et pour lesquels il convient d'enlever la mousse.

Consultation pour avis sur le développement des installations photovoltaïques (non agrivoltaïques) sur les terrains agricoles, naturels et forestiers

Monsieur Anthony VADOT expose : « Bresse Louhannaise Intercom' est consultée pour avis par la Préfecture sur le projet de document cadre élaboré par la Chambre d'Agriculture relatif au développement des installations photovoltaïques (non agrivoltaïques) sur les terrains agricoles, naturels et forestiers. Les communes sont également consultées. Nous traiterons de ce sujet lors du prochain Bureau communautaire. »

Monsieur Joël CULAS indique qu'il convient de répondre à cette consultation.

Bâtiments mis à disposition par les communes

Monsieur Anthony VADOT rappelle le mail adressé aux communes pour transmission des rapports de vérification électrique et éventuellement des rapports de la commission de sécurité s'il y en a concernant les bâtiments mis à disposition de Bresse Louhannaise Intercom' par les communes.

« Nous avons besoin de ces éléments sur la demande de notre assureur au titre des dommages aux biens pour ne pas avoir de majoration contractuelle du prix, y compris pour les locaux mis à disposition pour les communes. »

Réflexion sur le développement de l'attractivité du Port de Louhans

Dans le cadre de la création d'un groupe de réflexion par la Ville de Louhans sur le développement du port de Louhans pour proposer une offre touristique aux plaisanciers, Monsieur Anthony VADOT

rappelle qu'en cas de développement, cela pourrait devenir une compétence intercommunale et que la communauté de communes n'a pas prévu de projet en ce sens.

Il rappelle le contenu de la compétence : « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »

Il rappelle également l'étude sur les équipements fluvestres réalisée par l'Office de Tourisme il y a quelques années. « Il a été indiqué qu'il était difficile de rajouter des bateaux sur cette rivière car on est en bout de rivière. Il convient également d'associer les pêcheurs à la réflexion. Mais il convient de voir s'il y a des choses à faire. »

Monsieur Frédéric BOUCHET indique que les préconisations de VNF seront suivies.

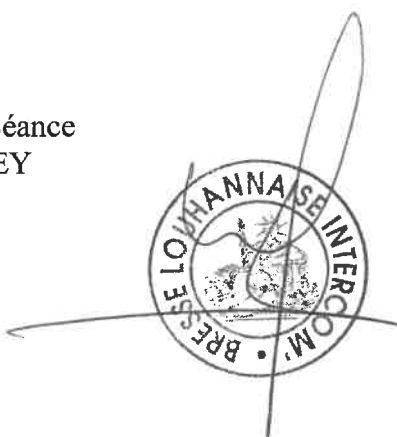
Il est convenu que soit mis en place un groupe de travail regroupant la Ville de Louhans, Bresse Louhannaise Intercom', l'Office de Tourisme, des représentants des pêcheurs, les Canalous.

Monsieur Frédéric BOUCHET propose que ce soit l'Office de Tourisme qui organise et pilote la réunion.

Monsieur Anthony VADOT remercie l'assemblée et clôture la séance à 20h10.

Louhans, le 31 mars 2025

Le Secrétaire de Séance
Mickaël CHEVREY



Le Président,
Anthony VADOT

